

Fillière Tennis de Table

Assemblée générale (28 mai 2019, 19h, à la salle)

Ordre du jour

Bilans

Finances

Formation (entraînement dirigé, diplômes, stages)

Compétitions (championnat par équipe, critérium fédéral)

Projets

Affiliation FFTT. Les trois options (statu quo, championnat loisir, loisir pur).

Handisport

Budget 2019-2020

Entraînement dirigé avec animateur rémunéré

Questions diverses et pot

Option statut quo (Championnat par équipes)

- Réaffiliation FFTT (Fédération française de tennis de table).
- Engagement d'une équipe (4 joueurs, avec rotation possible), 14 rencontres de septembre à mai.
- Possibilité de participation au Critérium fédéral (Indivs) pour ceux qui le souhaitent (4 rencontres)
- Obligation de licence FFTT et de certificat médical pour tous les joueurs concernés.
- Pour toutes les rencontres les victoires/défaites comptent pour le classement national (nombre de points du joueur).
- Diplômes possibles : balle blanche, orange, raquette de bronze, argent, or.

Coût « administratif » pour le club (Comité départemental, Ligue Rhône-Alpes, Fédération) : 1000 €

Option Championnat loisir

- Réaffiliation FFTT.
- Licence FFTT non obligatoire (mais certificat médical + assurance responsabilité civile)
- Engagement d'une ou plusieurs équipes (3 joueurs/équipe), 6 rencontres sur la saison
- Les joueurs licenciés peuvent participer au Critérium fédéral (Indivs) (4 rencontres)
- Seules les victoires/défaites aux Indivs sont prises en compte pour le calcul des points.
- Diplômes possibles : balle blanche, orange et, pour licenciés, raquette de bronze, argent, or.

Coût pour le club : 200 €

Option Loisir pur

- Certificat médical + assurance responsabilité civile.
- Éventuellement compétitions amicales avec d'autres clubs.
- Pas de licence FFTT et, donc, pas de classement national des joueurs.
- Diplômes possibles : balle blanche, orange.
- Tournois amicaux éventuels, avec d'autres clubs

Coût pour le club : 0 €